MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1er au 30 juin 2026

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de prendre acte des travaux suivants, sans délivrance de permis de construire, ni mise à l'enquête publique :
  - Arderiu Joëlle, La Frasse : Réfection de la cuisine (parcelle RF No 122).